

ZV 000 1342

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

SECRETARIAT D'ETAT A LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

INSTITUT SENEGALAIS DE RECHERCHES
AGRICOLES (I.S.R.A.)

LABORATOIRE NATIONAL DE L'ELEVAGE
ET DE RECHERCHES VETERINAIRES

PROMOTION LAITIERE DANS LES NIAYES

BULLETIN N° 2

REF, N° 134/ZOOT.

Octobre 1982

f) Suivi des élevages

Les passages des agents du Laboratoire et de la DSPA seront programmés à l'avance, pour chacun des élevages encadrés. (voir fiche programme des visites en annexe du présent bulletin). Il est cependant rappelé que quelque soit le problème (non seulement pathologique) il est conseillé d'agir le plus rapidement possible et dans cette optique les éleveurs peuvent faire appel aux agents d'encadrement à tout moment.

g) Rencontres périodiques

L'initiative de ce type de réunion est louée, mais la durée doit être limitée à 1 h 30. Les discussions doivent porter sur des problèmes précis. Les réunions se dérouleront le dernier samedi de chaque mois à partir de 10 h.

h) Actuellement, une quarantaine d'exploitations ont fait des demandes de vaches laitières. Si on compte 8 animaux par exploitation (4 MTB et 4 PAK), il faudrait environ 320 femelles pour satisfaire les besoins, il est donc nécessaire d'envisager de nouvelles importations en particulier de Montbéliards sous une forme à définir.

II - FICHES TECHNIQUES

Dans ce bulletin, 3 fiches techniques sont présentées. Des exemplaires séparés peuvent être disponibles.

- Fiche n° 1 - Comment fabriquer un bon fumier.
- Fiche n° 2 - Technique de déparasitage externe des animaux.
- Fiche n° 3 - Données sur l'évolution pondérale des femelles montbéliardes.

PROMOTION LAITIÈRE DANS LES NIAYES

FICHE TECHNIQUE N° 1

COMMENT FABRIQUER UN BON FUMIER

POURQUOI UNE FUMURE ORGANIQUE ?

Son intérêt est bien connu de tous les agriculteurs car elle améliore nos sols.

- 1) Elle augmente le taux de matière organique, ce qui permet une meilleure rétention de l'eau et des engrais.
- 2) Elle apporte des matières fertilisantes.
- 3) Elle peut jouer un rôle sur la structure :
 - en sols lourds, si on apporte un fumier pailleux, on allège ces sols (cas des Niayes)
 - en sols légers, un fumier plus concentré, type terreau, permet d'alourdir ces sols (cas des dunes).

REALISATION PRATIQUE

- 1) Il faut disposer d'un endroit dégagé en sol nu pour entreposer le fumier. La fermentation est meilleure sur sol nu, mais le sol en ciment permet la récupération des jus.
- 2) L'idéal est de pailer les animaux à raison de 2 kg par animal et par jour.
- 3) Le mélange paille et excréments est enlevé chaque jour. Il est entreposé sur une largeur de 2 m et une hauteur de 1 m à 1,50 m. Il ne faut pas dépasser 1,50 m de hauteur car ensuite la fermentation se fait mal.
- 4) Il est souhaitable d'arroser le fumier en saison sèche, cette recommandation est difficile à préconiser en raison du prix actuel de l'eau. Par contre s'il est possible de récupérer les pissats des animaux on peut arroser une fois le jeune fumier (1ère semaine d'entreposage) à tison de 100 l/tonne.
- 5) Un abri pailleux permet une meilleure fermentation en saison sèche car évite en grande partie le dessèchement.

- 6) Un mois après entreposage, on peut retourner le fumier : 1 seul. retournement est nécessaire.
- 7) La durée de fermentation est de 6 à 8 semaines (2 mis). Après quoi, le fumier est utilisable :
- un jeune fumier (2 mois) sera pailleux car toutes les pailles ne seront pas encore décomposées. Son utilisation est intéressante dans les Niayes car il allège les terres.
 - un vieux fumier (5 - 6 mis) sera mieux décomposé, plus lourd (type terreau). Il est utile sur les dunes sableuses car il permet d'alourdir le sol.
- 8) La quantité disponible par animal et par an est classiquement 27 fois le poids de l'animal. Les données précises en milieu tropical manquent mais on peut tablir sur une production moyenne de 10 tonnes par animal et par an pour les femelles montbéliardes et 8 tonnes pour les pakistanaïses.

VALEURS DU FUMIER

A. Valeur moyenne du fumier

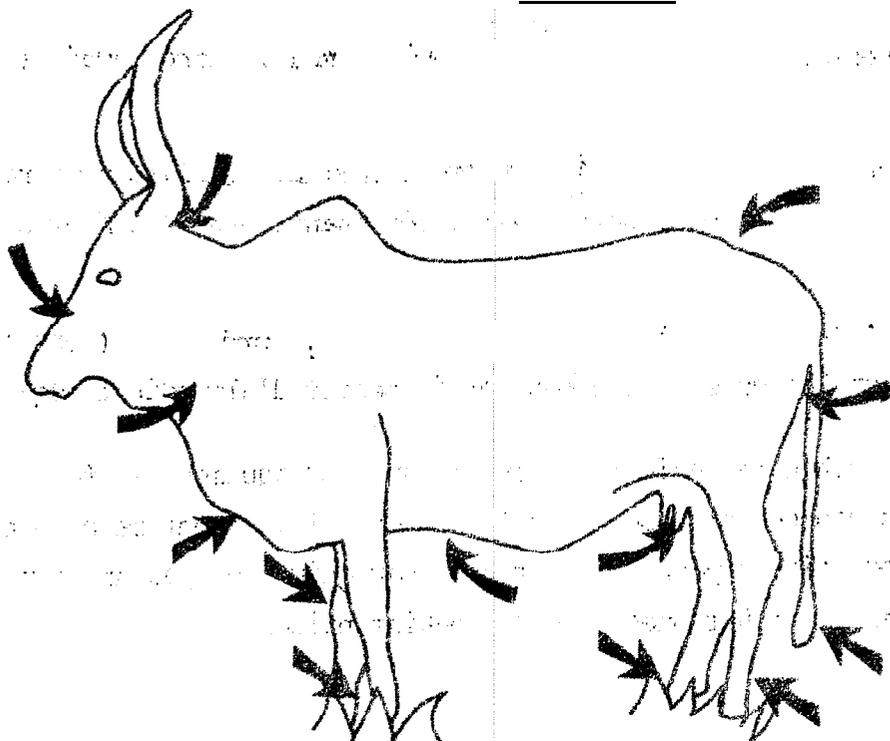
	Quantité	Humus	N	P ₂ O ₅	K ₂ O
Fumier à 5 p.1000 N	1 t	100 kg	5	3	6
Paille enfouie	1 t	250 kg	10 - 12	-	-
Engrais vert	10 t	400 kg			

B. Analyse des fumiers des diverses espèces (en p.1000 , kg/t)

	Volaille	Mouton	Chèvre	Cheval	Bovin (à l'étable)
N	2 -5	2	1,5	3 - 6	2 -5
P ₂ O ₅	2,5-3	1,5	1,5	1,5	1,5-3
K ₂ O	1,3-1,5	3	3	2 -5	2 -6
Ca O	4	4	2	1,5	4
MgO	1	2		1	1
SO ₂	2	1,5		0,5	0,5

FICHE TECHNIQUE N° 2

DEPARASITAGE EXTERNE DES ANIMAUX



Les tiques ou Kooti (Pulaar), Kout (Wolof) sont les parasites les plus dangereux, parce qu'elles transmettent de nombreuses maladies graves.

Il faut pulvériser tout le corps de l'animal et ne pas oublier les endroits où les tiques s'installent de préférence (voir dessin) :

- oreilles,
- tête + encolure
- fanon + abdomen + pattes
- queue (toupillon)
- région anogénitale, mamelle
- croupe
- pieds.

Il faut traiter les animaux toutes les semaines à jour fixe le matin, juste après la traite. Le nettoyage de la mamelle avant la traite le soir du traitement doit être particulièrement soigné pour éviter que du produit se mélange avec le lait.

PROMOTION LAITIÈRE DANS LES NIAYES

FICHE TECHNIQUE N° 3

APPRECIATION DU POIDS DES FEMELLES LAITIÈRES DE RACE MONTBÉLIARDE

On est souvent amené à estimer le poids des animaux soit pour administrer un médicament soit pour appliquer un rationnement correct. Mais il n'est toujours pas possible de disposer d'une bascule pèse bétail. En conséquence, il faut utiliser des moyens approchés d'appréciation du poids.

Dans cet esprit, deux tableaux sont donc présentés :

- l'un (A) donne l'évolution pondérale moyenne des femelles montbéliardes ;
- l'autre (B) donne la correspondance entre le périmètre thoracique de l'animal et son poids. Ce deuxième tableau permet d'apporter une correction individuelle aux données du premier.

A		B	
Age	Poids (kg)	Périmètre thoracique (cm)	Poids (kg)
Naissance	38	130	180
7 semaines	70	135	210
3 mois	100	140	240
4 mois	120	145	270
6 mois	150	150	300
8 mois	180	155	330
10 mois	210	160	360
12 mois	250	165	390
15 mois	300	170	420
18 mois	340	175	450
21 mois	380	180	480
24 mois	450	185	510
1er vêlage (2 ans et demi)	500	190	540
2e vêlage (4 ans)	520	195	570
3e vêlage	550	200	600
4e vêlage	575	205	630
5e vêlage	600	210	660
		215	690
		220	720

ANNEXE

Le programme hebdomadaire de visite des exploitations est fixé comme suit :

- Mardi Exploitation' n° 2 : Nazem KASSIR
- " n° 3 : Samba GUISSÉ
- " n° 5 : Clédon SALL

- Mercredi " n° 4 : ciré SALL
- " n° 7 : Moustapha DIOP

ANNEXE

Le programme hebdomadaire de visite des exploitations est fixé comme suit :

- Mardi Exploitation' n° 2 : Nazem KASSIR
- " no 3 : Samba GUISSÉ
- " n° 5 : Clédor SALL

- Mercredi " n° 4 : ciré SALL
- " n° 7 : Moustapha DIOP